



Retraite Sportive CHARMEIL-VENDAT-ST.REMY



Procès -Verbal de l'Assemblée Générale
du vendredi 26 août 2022 à VENDAT

Bureau

Présents : Mmes M.N. Alves, C. Escriba ; Mrs J. Bodin, H. Rebours, J. Morand

Absente excusée : Pascale Corre-Martin

Participants à l'Assemblée Générale : **104 adhérents** présents ou représentés.

Le nombre d'adhérents est de 181, plus 2 nouveaux ayant pris la carte découverte. La tenue de l'assemblée n'étant pas soumise à un quorum, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 9h45

Accueil des participants.

Mesdames, Messieurs, Chers amis, bonjour.

Merci de votre présence à cette AG , nous voici à nouveau réunis sans la menace directe et immédiate du Covid. Toutefois, le virus circule toujours et je vous demande de respecter les règles élémentaires de prudence, certains d'entre nous ayant encore été atteints récemment. Votre présence prouve l'attachement que vous portez à notre association et c'est pour moi un plaisir de vous y retrouver.

Je salue les élus, Mr Jean-Marc Germanangue maire de Vendat, Mme Martine Demarque adjointe à la mairie de St Rémy chargée des associations, Mr Philippe Pitalier Président du CODERS de l'Allier. Jean Paul Botteau Président du CORERS, mais qui devait venir en qualité d'animateur de Tir à l'arc du club de Bellerive, est absent et excusé.

Nous avons malheureusement plusieurs d'entre nous qui sont actuellement en traitement pour des maladies graves. Heureusement nous avons des nouvelles rassurantes pour plusieurs Nous les assurons de notre soutien chaleureux et sommes persuadés que nous aurons le plaisir de les revoir très bientôt parmi nous.

D'autres sont touchés par des maladies voire des décès de membres de leur famille ou des proches.

Je vous demande un moment de recueillement à leur attention.

Adoption du Procès-verbal de l'AG du 27 août 2021.

Le PV qui a été envoyé à tous en son temps et qui est affiché en salle est adopté à l'unanimité.

Poste de Vérificatrice aux Comptes

Ce poste étant indépendant du bureau, je vous demande de confirmer au poste de vérificatrice aux comptes Pascale CORRE- MARTIN : Proposition adoptée à l'unanimité.

Rapport moral du Président :

Par bonheur, la saison 2021-2022 nous a permis de reprendre correctement nos activités.

Je suis très heureux que nous ayons passé ce cap difficile de brillante façon. En effet nous sommes aujourd'hui 183 licenciés dont 2 SSS, c'est à dire au même effectif qu'avant pandémie. Il m'apparaît évident que nous devons ce maintien à 2 raisons principales. La première est que pendant les difficultés les animateurs ont déployé une énergie maximum pour maintenir, dans le respect des obligations légales, les activités ouvertes à tous et non à des petits groupes isolés. La deuxième est que l'ambiance qui règne dans toutes les activités est avant tout une ambiance de camaraderie voire d'amitié et l'envie de maintenir cet état de fait s'est révélé capital.

Merci à tous, je crois que l'on peut dire que nous avons réussi, mais attention, pas de relâchement il faut poursuivre dans cette voie, c'est tellement important de maintenir le contact entre nous par les temps où l'individualisme semble vouloir s'imposer.

Nous sommes un club de retraités dont beaucoup se connaissent depuis longtemps. Certains sont présents depuis 2001 date de création du club, mais j'ai le plaisir de constater que les nouveaux adhérents dans l'ensemble se fondent facilement dans le groupe existant, c'est très bon signe et c'est dans ce sens qu'il faut poursuivre, il y va de la poursuite du club et surtout du bien être des membres.

Je voudrais rapporter ici les paroles d'un d'entre vous que j'ai remercié pour sa participation très active (avec un autre adhérent) alors qu'il ne fait même pas partie du CD. Il m'a répondu « Merci beaucoup Jacques pour ta reconnaissance, mais j'ai trouvé dans cette association une fraternité que peu d'associations peuvent offrir. Toutes les randonnées, sorties, restos, se font dans une très bonne ambiance et je trouvais normal de faire profiter de ma passion à cette confrérie. C'est une manière de remercier tout le monde pour la bienveillance de chacun. »

Je termine par de chaleureux remerciements adressés aux animateurs et membres du Comité Directeur. Vous êtes les moteurs de notre association et les garants de l'esprit de convivialité sportive. Sans vous pas de club et combien de personnes qui resteraient isolées.

Oui, je sais, je ne mets en avant que nos bons côtés, mais par les temps moroses actuels où il n'est de bon ton que de relater ce qui ne va pas, j'ai trouvé nécessaire d'aller dans ce sens.

Contrat d'engagement républicain

Conformément à l'obligation qui nous est faite par la FFRS sur demande gouvernementale je me suis engagé en mon nom et au votre sur le texte de ce contrat. Vous l'avez tous eu et il est affiché au tableau. Conformément à la réglementation il est joint aux statuts et notre accord a été envoyé à la préfecture.

A titre personnel, je ne conteste pas la teneur ce cet engagement, et confirme ma signature, mais je trouve qu'il est peut-être un peu abusif de passer du temps à légiférer sur de tels sujets auprès d'associations dont la moyenne d'âge dépasse les 70 ans. Je pense que notre génération respecte la république sans signer d'engagement.

Nous avons déjà du en 2020 a transmettre à la FFRS l'identité précise des animateurs afin qu'un contrôle de leur honorabilité puisse être effectué.

Est ce bien utile d'utiliser tant d'énergie pour des clubs de retraités, c'est peut-être la question à se poser.

Compte-rendu financier, subventions.

La Trésorière détaille les différents compartiments du compte de résultats et donne le solde : au 31 août 2022, il est de 4814,36 €. Nous venons de recevoir 100 € de la municipalité de Vendat et 140 € de la municipalité de St Rémy. Nous remercions vivement les municipalités pour ces subventions et en profitons pour leur rappeler que nous apprécions toujours autant les prêts gratuits de salles, ils sont tout simplement vitaux pour nous.

Budget prévisionnel

La saison passée nous avons défini un budget prévisionnel en fort déficit pour rétablir un niveau financier en adéquation avec les activités du club.

Nous avons comptabilisé sur l'année 2021-2022 un déficit de 2250,96 €, ce qui nous amène à une trésorerie positive de 4814,36 €.

Cette année encore mais certainement pour la dernière fois nous allons adopter un budget en déficit de 2000 € afin d'obtenir un niveau de réserve en adéquation avec l'effectif du club. Soit environ 2800 €.

Pour l'exercice 2023-2024 il faudra certainement réduire les dépenses des postes 61 et 67 (charges exceptionnelles et repas, et sorties avec accompagnement extérieur) et peut être revoir à la hausse le montant des cotisations qui rappelons-le, est de 42 € depuis la saison 2017-2018. Ce sujet sera débattu en CD au cours de l'année à venir.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Rapport des vérificateurs aux comptes.

Le président présente le rapport de vérification des comptes établi par Pascale Corre-Martin.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Le Président remercie la trésorière et la vérificatrice aux comptes pour leur excellent travail.

Cotisations, adhésions et certificats médicaux

Cette année le comité directeur a décidé de maintenir le montant de la licence à 42 euros. La licence des animateurs sera de 28 €, le montant de ce que nous reversons à la fédération.

Pas d'objection. La proposition est adoptée à l'unanimité.

La participation mensuelle pour le yoga reste identique à l'an dernier, soit 15 € par mois bien que l'intervenante ai été augmentée de 10% en juin pour compenser l'inflation et le prix des carburants.

Pour obtenir la licence, un nouvel adhérent doit remettre un certificat médical notifiant l'absence de contre indication à la pratique des activités choisies, ou plus simplement le certificat type de la fédération (téléchargeable sur le site FFRS) qui a été joint à votre demande de renouvellement, un chèque de 42 € montant de la cotisation, l'imprimé relatif à l'assurance signé, le recueil de consentement des personnes signé et la demande d'adhésion personnelle.

Remarque cette année conformément à la loi, vous n'êtes pas obligé de souscrire l'assurance indemnisation des dommages corporels à 1,08 € et donc faire un chèque de 40,92 €, cependant pour des raisons de simplification je pense qu'il serait bien que nous n'ayons que des chèques de 42 € ce serait plus facile à gérer.

Pour renouveler sa licence, il faut : l'attestation relative au questionnaire santé ou un certificat médical si vous avez répondu oui à une des questions ou que votre dernier certificat a atteint sa limite de validité (3 ans), le chèque de 42 €, le bordereau d'assurance signé.

Les dossiers complets doivent être remis à Hervé, Marie Noëlle ou aux animateurs

RAPPEL : les participants qui n'auront pas renouvelé leur licence pour le **30 septembre ne pourront pas participer aux activités (ni eux ni surtout le club ne seront assurés)** il est donc demandé aux animateurs de bien vérifier que chaque participant a bien sa licence à jour.

Il est également rappelé que le droit à l'image que signent les adhérents ne concerne que la diffusion par le club et non la diffusion sur les réseaux sociaux par les adhérents, ces diffusions n'engageraient en cas de litige que les personnes les ayant diffusées.

Formation

Véronique ECHILLEY va faire son stage M2 TC gymnastique à Macon du 21 au 24 mars.

Claude RANDOING et Sylvie CHARTOIS ont eu leur M2 validé mais pas le M1, le 27 juin nous avons représenté un nouveau dossier mais n'avons pas encore eu le résultat

Le 17 octobre Jacques MERCHADIER, Daniel FAYET, Patrice DESMERCIERE et Viviane CASSIARO vont réactualiser leur PSC1 à Cosne.

Nous avons toujours besoin de nouveaux animateurs, certains toujours vaillants prennent quand même de l'âge et il est indispensable de prévoir leur succession.

Parlez-en avec eux, ils sont les mieux à même pour vous dire la satisfaction qu'ils en retirent.

Rapport d'activités de l'année écoulée

Détail sommaire des 12 activités

- **Pétanque** : Pas d'arrêt en été. Séances les lundis et vendredi. 19 joueurs dont 7 dames avec 5 nouvelles recrues.
- **Gym-équilibre** : Reprise le lundi 5 septembre. 2 séances le lundi de 15 à 16h et de 16h15 à 17h15. Avec 20 à 25 participants.
- **Grande randonnée** : Pas d'arrêt en été. Rando de 11 km en moyenne avec 24 participants. Moltogomme : 19 km en moyenne avec 17 marcheurs. Arrêtée en juillet août à cause de la chaleur.
- **Moyenne randonnée** : reprise le 23 août. Rando de 8/9 km en moyenne.
- **Marche-promenade Serge** : Reprise le 24 août. 12 à 15 personnes mais avec des désistements en fin d'année pour des causes de santé.
- **Tir à l'arc** : Reprise le 1^{er} septembre à St-Rémy. Activité en commun avec Bellerive, 12/16 archers en moyenne cette année.
- **Atelier Mémoire en éveil** : Reprise le 21 septembre. Activité le mercredi de 10h à 11h30 hors vacances scolaires à la salle socio culturelle de Vendat. 20/25 participants en moyenne mais beaucoup plus d'inscrits à cette activité.
- **Yoga** : Reprise le 8 septembre. Séance le jeudi de 14h à 16h à St-Rémy, hors vacances scolaires. 20 personnes en moyenne avec moins de participants en fin d'année.
- **Cyclotourisme** : Activité en sommeil. Sortir possible le mercredi matin ou après-midi. Voir avec Jean pour participer à cette activité.
- **VTC promenade** : Pas d'arrêt en été. Sortie de 18 à 23 km le mercredi matin en été avec en moyenne 5 participants mais jusqu'à 10 personnes. A l'étude une sortie VTC Dampierre-Digoin 60km A/R.
- **Le swin-golf et le disc golf** se pratiquent en commun avec les collègues de Bellerive, pas encore de nouvelles recrues. Pour le swin golf effectif fluctuant 5 à 12 golfeurs et 5 à 8 participants au disc golf.
- **Tennis de table** : Reprise le 6 septembre. En ce moment Jean Marie est indisponible, l'activité se poursuit. Il serait bien qu'au moins une personne se porte volontaire pour une formation et qu'en attendant, une personne soit titulaire d'un PSC1.

- **Danse** : Reprise le 2 septembre. Le vendredi de 9h30 à 11h. 42 personnes inscrites avec 22-24 danseurs en moyenne dans une bonne ambiance. A l'étude pour faire des danses du monde cette année.

Ne pas oublier que vous pouvez participer à plusieurs activités et que vous pouvez essayer une nouvelle activité sans formalité autre qu'avertir l'animateur. Vous pouvez profiter de cet après AG pour en discuter avec les animateurs

Compte-rendu des sorties, manifestations, participations aux challenges départementaux et inter clubs.

- 14 au 18 septembre 2021 : Sortie en Lozère. Thème principal rando moyenne et grande, mais aussi visite touristique. Hôtel restaurant particulièrement accueillant à noter toutefois la défection du club de RS local sans nous prévenir mais Bernard a bien pris les choses en main.
- 28 janvier 2022 : Sortie raquette avec guides à Pertuizat. Sortie ouverte à tous avec guide pour expliquer l'environnement durant les 2 à 3 h de marche avec raquettes, hors pistes balisées
- 25 février 2022 faute d'avoir pu le faire en janvier, dégustation des galettes confectionnées par Serge.
- 18 mars 2022 : Rencontre amicale organisée par le club du Montet. Toujours bien reçu, mais participation de notre club très faible c'est bien dommage.
- 11 avril 2022 : Rencontre départementale de Tir à l'Arc à Villefranche, 12 participants avec le club de Bellerive.
- 12 avril 2022 : Rencontre départementale de Tennis de Table à Moulins. Rencontre impactée par le covid près de 50 % de défection mais une rencontre toujours sympathique et une réactivité remarquable de Moulins pour s'adapter à cette situation.
- 23 avril 2022 sur demande du Coders participation à la journée information de la FFRP Nous avons été présents toute la journée sur le stand. Pas de retombées, il s'agissait d'une première.
- 4 mai 2022 : Rencontre départementale de pétanque à Montluçon sur invitation de Lavaut Sainte Anne ; toujours bon accueil et bonne ambiance pour nos 3 triplettes.
- 21 mai 2022 : Participation des archers à la fête du jeu. Certes cette animation destinée aux jeunes ne nous apporte pas de nouvelles recrues, mais nous sommes heureux de répondre présents à la demande de la municipalité de St Rémy.
- 2 juin 2022 : Journée à Lavoine organisée par le club de Bellerive. Seulement 2 personnes de notre club présentes.
- 14 juin 2022 : Sortie en car à Limoges, une soixantaine de participants ; très bonnes visites le matin. Après midi libre un peu impacté par la chaleur

- 5 juillet 2022 : Rencontre barbecue à La Chapelle ouverte à tout le monde. Venez nombreux l'année prochaine.
- 19 juillet 2022 : Sortie rando avec guide de montagne au lac Chambon. 29 inscrits mais seulement 17 participants en réalité .Il faut tenir ses engagements car le cout des guides est fonction des personnes inscrites à la réservation.
- 30 juillet 2022 : Participation à l'arrachage de l'ambrosie organisée par Vendat et les jardiniers bourbonnais toujours dans le but de coopération avec la municipalité.
- 20 et 21 août 2022 : Participation à Ironman toujours en poste du ravitaillement vélo de Cusset. Si l'organisation n'était pas au top, de notre côté nous avons fait le maximum pour que les athlètes soient bien servis et d'après les remerciements reçus ce fut le cas. Nous avons passé 2 belles journées certes fatigantes, mais tellement agréables. Un article dans la Montagne a cité la présence de la RS Vendat St Rémy au stand ravitaillement de Cusset. Le film interne d'Ironman a également fait part belle à notre stand.

Merci à M Richard de La Montagne de couvrir tous nos événements.

Merci également aux municipalités de nous faire de belles places d'information dans les diverses publications municipales

A Venir

- Rando dans le jura du 13 au 17 septembre une réunion d'information va se tenir après les festivités.
- Réveillon de la St Sylvestre : réveillon annulé l'an dernier à cause de la crise sanitaire. Relance cette année pour un réveillon ouvert à tous les adhérents, leur conjoint et leur famille. Des informations seront diffusées prochainement
- Concernant le voyage dans les Hauts de France en septembre 2023, Bernard Demaretz signale que c'est un voyage privé, non organisé par la retraite Sportive et qu'il y a 50 places pour ce voyage.

Activités 2022-2023 et calendrier.

Pour l'instant le calendrier des autres manifestations n'est pas encore établi, vous serez informés sur le site internet du Club

Progressivement, les informations concernant la vie du club seront disponibles exclusivement sur le site internet du club.

Les informations locales qui nous sont transmises par les municipalités ou d'autres clubs sont consultables dans la rubrique « Vie du club Informations externes au club ».

Rappel : Le site peut être visualisé de la même manière à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.

Rappel le tableau récapitulatif des activités et des coordonnées des animateurs sont consultables sur le site internet (www.retraitesportive03110.com).

Pensez à le consulter régulièrement.

Site FFRS

N'oubliez pas que vous avez beaucoup de renseignements disponibles sur le site internet de la Fédération.

Vous avez accès avec votre licence à beaucoup d'informations y compris sur les formations et les stages de formation.

Mot des élus.

- Mot du maire de Vendat

Mr Germanangue excuse l'absence de Sandrine Duchon en charge des associations et félicite le club d'avoir retrouver son nombre d'adhérents d'avant Covid. Il remercie le président, les animateurs et adhérents pour participer aux activités de la commune : vœux, arrachage de l'ambrosie. Concernant la rénovation de salle polyvalente, un appel d'offre sera lancé en septembre 2022. La commune ne pourra pas discuter le planning des travaux. Il y aura obligation de fermer la salle d'un mois sur l'autre. Mr le Maire rappelle que la réunion pour la réservation des salles est le 5 septembre.

- Mot de Mme l'Adjointe de St Rémy

Mme Demarque remercie le club car quand la municipalité à une demande, le club répond présent. et rappelle aussi que la réunion pour la réservation des salles aura lieu ce vendredi 26 aout.

- Mot du Président du CODERS.

Philippe Pitalier remercie le club de l'accueillir et félicite le club pour avoir retrouvé ses adhérents. Actuellement la Retraite Sportive de l'Allier compte 2750 membres mais le président du CODERS espère bientôt retrouver le niveau des 3000 adhérents comme avant le Covid. Il remercie Jean Morand de s'être porté volontaire pour intégrer le bureau du CODERS03 et donne les dates des futures rencontres organisées par le CODER03 :

- 28 mars 2023 : Rencontre danse à Lavault Ste Anne
- 13 avril 2023 : Rencontre tennis de table à Cusset
- 21 avril 2023 : Rencontre tir à l'arc à Cosne d'Allier
- En mai 2023 : Rencontre pétanque à Ebreuil
- 2 juin 2023 : Rencontre Swin Golf à Bourbon l'Archambault

Il signale aussi que le CODERS prévoit un voyage « Tour de la Corse » en septembre 2023 et que l'AG du CODERS se tiendra le 8 novembre 2023 à Bellerive avec un repas réalisé par les « Tabliers rouges ».

Le Président remercie chaleureusement les élus et le Président du CODERS d'avoir honoré de leur présence l'assemblée et pour les propos qu'ils ont tenus. Je vous remercie tous de votre écoute et déclare l'AG clôturée à 11h50.

Il remercie chaleureusement en votre nom les personnes qui ont organisé ce moment fort de la vie de l'association. Je sais pour l'avoir fait plusieurs années que cela représente un gros travail.

Vous êtes maintenant invités à l'apéritif dînatoire qui vous attend

Le Secrétaire

Hervé REBOURS

Le Président

Jacques BODIN